34e ANNEE N° 2657 PARAIT LE SAMEDI 24 MARS 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, Port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A. TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,50
Commerciales (la ligne)..... 0.60
Réclames (la ligne)..... 0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

NOTRE BUDGET

Le gouvernement va déposer demain un nouveau projet de douzièmes provisoires qui donnera aux Chambres un délai supplémentaire de deux mois pour mettre debout, vers juin, un budget sur lequel nous vivons depuis décembre dernier. Si une maison de commerce usait de cette méthode, elle ne serait pas sans déposer bientôt son bilan. Mais la "Maison France" comme dit M. Loucheur a de bons clients qui sont les contribuables On peut donc tout espérer de leur fidélité et de sa continuité ?

Ces retards dans le vote du budget sont dus aux innovations que les députés et sénateurs qui s'attribuent une compétence financière, veulent faire adopter par leurs collègues Ces innovations sont pour la plupart dénuées de tout fondement sérieux : elles n'ont qu'un intérêt, c'est de faire perdre du temps. En face des Chambres, le gouvernement hésite lui aussi à la recherche de solutions qu'il sait introuvables immédiatement. En fin de compte de la lassitude générale sort la vérité, à savoir : qu'on ne peut pas, sans emprunter, dépenser plus qu'on ne gagne ; l'emprunt lui-même étant limité à la capacité d'économie du prêteur.

Or, depuis le désastreux traité de Versailles, nous n'avons cessé de dépenser pour les réparations des régions envahies et le paiement des pensions, une somme supérieure aux recettes du budget lui-même. Cette année encore, c'est par 27 milliards que se chiffrent les dépenses non couvertes par des recettes. Cette somme dépasse très sensiblement la puissance d'épargne du pays, alors qu'il serait, par surcroît, nécessaire, de rembourser une bonne part des avances consenties antérieurement à l'Etat par la Banque de France...

Il ne faut donc pas chercher midi à quatorze heures. Il n'y a qu'un remède à la crise actuelle, c'est la limitation des dépenses, qu'il s'agisse du budget ordinaire ou du budget des dépenses recouvrables. La réorganisation administrative dont tout le monde parle et que personne n'a jamais voulu aborder, la réduction des dépenses militaires que, sur certains points de notre empire colonial, nous savons excessives, une politique de concessions des monopoles dont l'Italie nous donne en ce moment-ci l'exemple, l'échelonnement des réparations, la révision des pensions, tels sont les remèdes qu'il conviendrait d'envisager. Mais ils exigent un héroïsme dont personne ne dispose.

Chronique Médicale

La moindre affection des yeux se développant chez un enfant effraie considérablement les parents, et cela se conçoit quand on envisage combien est précieux à tous les âges l'organe de la vision.

Chez les enfants, on distingue plusieurs variétés de maladies des yeux : c'est d'abord l'ophtalmie des nouveaux nés qui affecte trois formes différentes suivant sa gravité. La forme grave peut aboutir à la perte complète de l'œil et il convient d'instituer dès le début, pour prévenir cet accident un traitement sérieux

Il faut ensuite placer en second lieu les affections héréditaires et congénitales contre lesquelles la médecine est à peu près désarmée. Une seule chose est importante, c'est de savoir à quel degré cette affection congénitale permet la vision et si l'enfant y voit un peu, à quelle distance et dans quelle direction.

Enfin il faut parler des maladies acquises et ici il est utile je pense, d'ouvrir une parenthèse pour parler de l'alimentation Il est fréquent, en effet, que la maladie des yeux chez les jeunes enfants puise dans le régime alimentaire son origine et ses facteurs. Si le lait de la nourrice, ou a défaut le lait qui remplace le sein, est de mauvaise qualité, il peut se développer chez l'enfant une maladie des yeux ; les toxines charriées par un lait de mauvaise composition se portent en effet très souvent sur les muqueuses oculaires et la cornée. J'ai vu des enfants ainsi empoisonnés par un mauvais lait guérir de leur affection oculaire grâce à la suppression de ce lait. Chez d'autres enfants il se développe des maladies de la conjonctive, ou de la cornée, ce qui est plus grave, parce qu'on les soumet trop vite à une alimentation trop abondante ou improprie. Quelle soit trop abondante ou mal choisie, les organes destinés à l'épuration du sang, à l'élimination des poisons ne répondant plus au labeur qu'on leur demande et les toxines qui demeurent dans le sang, sont, ainsi que je viens de le dire une menace constante pour la vue.

Doctoresse BONSIGNORIO.
Oculiste.

Chronique Locale

SISTERON

De la Redoute au Véglione

Le Comité a été bien inspiré d'organiser comme prélude aux grandes fêtes qui vont avoir lieu une redoute et un véglione, car ce n'est un secret pour personne d'annoncer que la redoute de samedi dernier a eu un large succès. De bonne heure, le public envahissait les tribunes tandis que des masques fringants aux couleurs de la redoute faisaient leur rentrée en agitant les grelots de la folie.

Nous avons remarqué que le bon goût reprenait ses droits un moment oubliés : deux libellules à la taille fine et aux antennes dorées voltigeaient ; six pages tout fraichement échappés d'une cour royale se lançaient dans la furie des danses tandis qu'une bande de chats — c'est le mois — étaient en maraude aux quatre coins de la salle. La soiré fut donc bien employée par les danseurs et les danseuses jusque très tard dans la nuit.

Le lendemain dimanche Les Touristes des Alpes se faisaient entendre à l'Eldorado avec un programme de choix, là encore tout Sisteron vint contribuer au succès de la soirée.

Malgré tout, nous avons compris que le grand public, la masse du public se réservait pour le véglione qui aura lieu demain dans la grande salle de l'Eldorado. Nous n'ignorons pas que pour assurer le succès de ce bal des groupes de jeunes gens et de demoiselles se lanceront corps et âmes dans les tourbillonnements fous des flons-flons de l'orchestre du Beau Max et d'avance nous lui prédisons un succès sans précédent.

Allons ! puisque nous sommes à la danse, amusons-nous et que demain dimanche tout un monde de fous agite le brandon de la folie de la gaieté et de l'amour.

Entrées générales : 2 fr ; entrée gratuite pour les dames masquées.

Récompenses à la Mutualité.

Par décret du 9 mars, M. le Ministre de la Prévoyance sociale a décerné les récompenses suivantes pour services rendus à la mutualité :

Médailles de Bronze

MM. Martin Albert-Marius, secrétaire de l'Union Départementale des sociétés de Secours Mutuels, à Digne,

Lieutier Pascal-Marius, secrétaire de la société de Secours Mutuels de Sisteron,

Gilly Florens-Clermont, secrétaire de section de la société de S. M. le Soutien Fraternel des P. T. T. à Digne,

Estellon Urbain, de la société de Secours Mutuels la Boule de Neige, à St Vincent

Mentions Honorables

Mme Gachet Marguerite, née Dièbo, trésorière de la S. S. M. l'Union Mutuelle des Femmes de Sisteron,

MM. Amielh Jules Louis, visiteur de la société de Secours Mutuels à Digne,

Blanc J.-B. Damien, assesseur de la société de S. M. le Soutien Fraternel des P.T.T. à Digne.

Gauvan Auguste, administrateur de la société de Secours Mutuels à Digne,

Rippert Pierre, visiteur de la société de Secours Mutuels à Digne.

A tous nos félicitations.

Société de Chasse

Appats empoisonnés. — La société de chasse informe le public que des appats empoisonnés seront placés du coucher au lever du soleil, conformément à l'arrêté préfectoral du 17 mars, sur les terrains où la société de la S.H.H.D. exerce un droit de chasse, pendant la période du 25 au 31 mars. Les terrains où les appats seront placés sont les suivants : Chardavon (forêt domaniale) commune de St Geniez, Briasc, commune d'Entrepierres, Montuerri, commune de Sisteron, propriété Machemin commune de Valernes.

— o —

Casino-Bal

Véglione du 2 Avril. — La Direction informe le public que le dernier bal masqué sera donné le lundi de Pâques, 2 avril, avec le concours de l'orchestre de Gap.

Entrée : Cavaliers, 3 fr. ; Dames non masquées, 1 fr. ; Dames masquées, gratuit.

Cercle Républicain

Soirée dansante. — Le Cercle Républicain donnera son deuxième et dernier bal de la saison le samedi 8 avril.

Les membres du Cercle et leur famille, comme pour les soirées précédentes, ne recevront pas de carte d'invitation, étant bien entendu acceptés sans contrôle. Ils sont priés d'emmener leurs amis et connaissances qui seront les bienvenus.

Dans le cours de la soirée, des fleurs, boulettes de couleur, aigrettes et surprises seront distribuées aux danseurs et danseuses.

Il ne fait de doute pour personne que cette soirée qui clôturera la série des bals de la saison, sera des mieux réussies et laissera à chacun le plus agréable souvenir.

Grand choix de cartes de Pâques et du 1er Avril, à la librairie P. Lieutier.

—o—

— Casino-Cinéma —

Samedi 24 mars, et dimanche 25 en matinée, au Programme :

Pathé revue, actualités.

Le Mont Maudit, drame en 4 parties ;

LA BAILLONNÉE, 4e épisode : le guet-apent.

Casimir instituteur, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. 50 en soirée. En matinée entrée générale, 1 fr. 50 ; Enfants, 1 fr.

—o—

ETAT-CIVIL

du 16 au 23 mars 1923

NAISSANCES

Colette-Jeane-Baptistine Rullan, rue Mercerie

DÉCÈS

Mégy Marius-Prosper, 66 ans, hôpital.

Nibles

Accident Mortel — Notre paisible commune a été mise en émoi par un grave accident de bicyclette survenu à notre sympathique compatriote Klébert Jarjayes âgé de 20 ans dans une circonstance fortuite.

Dans la soirée de lundi Jarjayes désireux de faire une partie de cartes prit sa bicylette et alla appeler un voisin qui devait être son partenaire à la partie. Il faisait nuit noire et trompé par l'obscurité Jarjayes ne vit pas venir en sens inverse une charrette et à toutes pédales il vint s'abimer sur un bras du véhicule à la hauteur de l'estomac Relevée de suite et transportée à son domicile la malheureuse victime expira trois heures après malgré les soins empressés du docteur Tron appelé à la hâte.

Les obsèques du jeune Kléber Jarjayes ont eu lieu avec le concours de toute la population de Nibles et de celle des communes environnantes A son frère, M Jarjayes, maire de la commune à toute sa famille, nos meilleurs sentiments de condoléances.

—o—

M. Edouard RAVOUX,
Nouveautés, *Grand' Place* **à Sisteron**
a le plaisir d'aviser sa fidèle clientèle que par suite d'achats faits avant la hausse, il continue à vendre ses marchandises, notamment les **toiles** et les **cretonnes**, à des prix bien inférieurs aux cours actuels.

Fêtes de Pâques et du Printemps

A l'occasion de ces fêtes la Confiserie C. BROUCHON, rue Saunerie, près la Poste, recommande spécialement son *VERITABLE SISTERONNAIS* naturel et trempé au punch.

Grand et superbe choix d'œufs de Pâques. Liqueurs, vins fins, etc, aux meilleurs prix du jour.

© VILLE DE SISTERON

VILLE de SISTERON

GRANDES FETES DU PRINTEMPS

des 31 Mars, 1 et 2 Avril 1923

Avec le bienveillant concours de la fanfare du 23me Bataillon de Chasseurs Alpins (60 exécutants) et de la société musicale Les Touristes des Alpes.

Samedi 31 mars à 21 heures

Grande Retraite aux Flambeaux par les Touristes des Alpes

Dimanche 1e Avril à 7 heures, *SALVES D'ARTILLERIE*

à 15 heures, à la Gare

Rèception de la fanfare du 23e B. C. A.

— DÉFILÉ —

A 16 heures, Place du Marché

CONCERT MUSICAL

par les Touristes des Alpes et la fanfare du 23e B.C.A.

à 20 heures

Retraite aux Flambeaux - Brillant feu d'Artifice

CONCERT MUSICAL, rue de Provence

Lundi 2 Avril, à 10 heures, Porte du Dauphiné

Réception par le Comité de la Reine et de ses demoiselles d'honneur, avec le Concours de la fanfare du 23e B. C. A.

RECEPTION

à la Mairie et à la Sous-Préfecture par les autorités locales

à midi : *Salves d'Artillerie*

à 14 heures

Gd CORSO FLEURI

et Carnavalesque

5000 fr. de Prix

à 17 heures, Place de l'Eglise

Défilé devant le Jury - Distribution des Prix

à 21 heures

Salle de l'Eldorado, avec le concours de la *Fanfare dou Boumas* ;
Salle du Casino, avec le concours de l'orchestre du Palace de Gap,

Grands Végliones

Observations. — Les chars réclame, voitures, groupes ou isolés offrant un caractère commercial ne seront pas primés. — Le Jury se réserve le droit d'apporter dans la distribution des prix les modifications qu'il jugera nécessaire. — Les chars étrangers à la localité seront primés selon leur caractère d'originalité. — Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

LE COMITE.

— LISTE DES PRIX —

DESIGNATION DES CATEGORIES	1er PRIX	2em PRIX	3em PRIX
Grands Chars (8 personnes au moins)	800	500	400
Petits Chars (4 roues) - Voitures décorées	300	200	150
Automobiles décorées	200	100	80
Voitures décorées (2 roues)	150	100	60
Groupes 1e catégorie, 10 personnes au moins offrant le plus d'originalité	300	200	80
Groupes 2e catégorie, 8 personnes au moins offrant la note la plus comique	250	150	60
Groupes cavaliers — Cyclistes et Isolés	150	100	50
Chars étrangers, pour les localités ne dépassant pas un rayon de 25 km.	400	300	100

© VILLE DE SISTERON

Eldorado Sisteronnais

ERRATOME. — Une erreur parue dans le dernier numéro du "Sisteron-Journal" et provenant d'une plume rouillée, nous a fait écrire 2 francs pour l'entrée des cavaliers, pour le bal du 2 avril. « C'est 3 francs que nous avons voulu dire et 1 franc pour les dames.»

Nous rappelons au public et à la jeunesse sisteronnaise que pour éviter un trop long stationnement au controle, des cartes sont en vente chez M. Marcel Delaye, rue Droite, trésorier de la "Fanfare dou Boumas". Pour les personnes ayant des cartes de location, l'entrée spéciale choisie sera dans l'allée qui se trouve entre l'Eldorado et l'ancien café Guindon-Laurent.

Samedi prochain nous donnerons le programme in-extenso de la Fanfare dou Boumas du grand bal populaire des fêtes du 2 avril prochain.

Allons ! la jeunesse, commencez à vous graisser les tibias, afin de ne pas rester en panne dans les quadrilles entrainants.

Le Président de la Fanfare :
CRINCRIN 1er.

Etude de Me Charles BONTOUX
Licencié en Droit
Avocat-Avoué à **Sisteron** (B-A)

VENTE
DE BIENS
dépendant de Succession Vacante

Le **vendredi treize avril** 1923 à **2** heures aprés-midi à l'audience des criées du Tribual civil de Sisteron, par devant *Monsieur* Pieri, juge à ces fins commis, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés à **Saint-Symphorien**, canton de Sisteron.

DESIGNATION
des Immeubles à Vendre

LOT UNIQUE

composé de : 1° **Deux Bâtiments ruraux** en ruines, au village de Saint-Symphorien, lieux dits Maurel, Village, numéros 55, 56 p, 12. 13, 31, 14, 32, de la section D. du plan cadastral y compris le bétail, les instruments agricoles ou autres les garnissant ; 2° **Vague et labour** lieu dit Hubac du Pont, numéros 23, 24 p, 25 p, 26 p, 27 p, 22 de la section C. ; 3e **Vague**, bois, labour, lieu dit la Tour, numéros 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, de la section C. ; 4e **Vague**, lieu dit la Ferrage où se trouvent 26 ruches d'abeilles, numéros 253, 254, 255, 256, 257, de la section C. ; 5e **Labour et pré** au lieu dit Combe, numéros 264 p, 365p, 378 de la section C. ; 6e **Bois**, bruyère, aride, lieu dit Mal Hubac, numéros 790, 791, 792, 793 section C.

Mise à prix : **Six cents** francs,
ci..... ...600 francs.

Ces immeubles dépendent de la succession de Monsieur **Bouchet** Fabien en son vivant cultivateur demeurant et domicilié à Saint-Symphorien ou il est décédé le dix avril mil-neuf-cent-vingt-deux.

La vente est poursuivie à la requête de Monsieur Eugène **Gallissian**, greffier de la Justice de Paix de Sisteron, agissant en sa qualité de curateur à la succession vacante du dit **Bouchet** Fabien en vertu d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Sisteron le vingt-trois février mil-neuf-cent-vingt-trois le dit Monsieur **Gallissian** ayant pour avoué Me **Bontoux**.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Bontoux**, avoué, poursuivant la vente.

Sisteron, le 24 mars 1923,
C. Bontoux.

Etude de Me Charles BONTOUX
Licencié en Droit
avocat-avoué à Sisteron (B A.)

VENTE
SUR SURENCHERE

Il sera procédé le **Vendredi treize Avril** mil-neuf-cent-vingt trois **à deux heures** après-midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron par devant Monsieur Pieri, juge du siège à ces fins commis, à la vente sur surenchère de l'immeuble ci-après indiqué situé à **Venterol**.

LOT UNIQUE
(7e lot des premières affiches)

VAGUE quartier de Champs-Long, numéro 254 de la section C, d'une contenance d'environ 16 ares, confrontant à l'est hoirs Gontard, au nord Turrel Désiré, au couchant Turrel Désiré, nord hoirs Gontard.

Mise à prix : **Cent soixante-quinze** francs,
ci.....**175** francs.

La vente de l'immeuble sus visé a eu lieu devant Monsieur Pieri, iuge au Tribunal civil de Sisteron le 23 février 1923.

Suivant déclaration faite au Greffe du Tribunal civil de Sisteron, Monsieur **Turrel** Désiré, agent de police demeurant et domicilié à Marseille, assisté de Me **Bontoux**, avoué a déclaré vouloir surenchérir du sixième le 7e lot de cette vente et vouloir en porter la mise à prix à cent soixante-quinze francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Bontoux**, avoué, poursuivant la vente.

Sisteron, le 24 Mars 1923,
C. Bontoux.

Etude de Me **LABORDE**, notaire à **St-Geniez** (B -A.)

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me **Laborde**, notaire à St-Geniez, le premier mars mil-neuf-cent-vingt-trois, Monsieur Victorin **Reymond**, épicier et Madame Eulalie **Reymond**, sans profession, épouse assistée et autorisée de Monsieur Gabriel **Michel**, épicier demeurant ensemble à Sisteron, agissant conjointement solidairement entr'eux ont vendu à Monsieur Louis **Imbert** et à Madame Marie-Joséphine **Lubin**, époux, demeurant à Sisteron le fonds de commerce d'épicerie qu'ils exploitent à Sisteron, dans un immeuble appartenant à Madame veuve Barnéoud, rue Saunerie, N° 3.

Oppositions à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion en l'étude de Me **Laborde**, notaire à St-Geniez, domicile élu

Pour 2e et dernière insertion :
L. Laborde.

AVIS

Les immeubles dépendant de la succession de M. GAUBERT Joseph Pierre, ancien boulanger à Sisteron, sont à vendre.

Faire offre à *M.* **Buès**, notaire.

On demande un apprenti chez *M. BORRELY*, peintre rue Saunerie.

CONFETTI UNICOLORES
en vente à la Librairie LIEUTIER, 25, Rue Droite, Sisteron.

Etat Français
EMISSION
de
BONS du TRESOR 1923
Intérêts : 6 0/0 nets
Payables semestriellement

Prix : 495 francs par titre,
payables soit en espèces, soit par la remise d'un Bon du Trésor 1921.

Remboursement au gré des porteurs :
au pair de **500** fr le 8 décembre 1925
à raison de **515** fr. le 8 décembre 1928
à raison de **540** fr. le 8 décembre 1932

Les souscriptions sont reçues sans frais à la

SOCIETE GENERALE
DIGNE 15, boulev. Gassendi, et à son **Bureau de Sisteron**, *rue Droite.*
(Samedi et jours de foire.)

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

LA GUERISON Certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse compression souple **M. GLASER** pelote à le grand *spécialiste de Paris, 44, Boulev.. Sébastopol, (anciennement No 63).* Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

En voici des preuves :
Nous autorisent à publier leur nom :

Mme Pezet Zelinde, 4 rue Denis Papin à la Ciotat (B.-du-R) Hernie guérie.

M. Donnet J. à Clamensane (Basses-Alpes), hernie guérie.

M. Guiguou Sylvia, à Gargas (Vaucluse) Enfant hernie guérie.

M. Taro L. 2 rue Smolet à Nice (A.-M.) hernie guérie.

M. Garnier J. à Auriol, quartier de la Banne (B.-du-R.) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à **MANOSQUE**, 24 mars, Hôtel Pascal.

à **SISTERON**, samedi 31 mars de 10 à 4 heures, Hôteldes Acacias.

à **DIGNE**, 1er avril de 8 à 3 heures, Hôtel Boyer-Mistre.

à **FORCALQUIER**, 2, de 8 à 3 heures, Hôtel des Lices.

à **VEYNES** dimanche 8 avril, Hôtel de la Gare-Buffet.

VARICES - OBESITE
Matrice, Déplacement des Organes
TRAITE de la HERNIE - BROCHURE des BAS à varices et Ceintures Ventrières.
Extr. de l'Album des Ceintures Maillots.
— Franco sur demande —

EMISSION
de
BONS du TRESOR
à **3, 6** et **10** ans
6 0/0 nets d'impôts

Remboursables à :
500 francs le 8 décembre 1925 ;
515 francs le 8 décembre 1928 ;
540 francs le 8 décembre 1932.

PRIX D'EMISSION : 495 fr.

Les Bons du Trésor 1921 à échéance du 8 Juin 1923 sont échangés au pair contre les nouveaux Bons.

On souscrit sans frais à la
Banque des Alpes
(*Ancienne Banque Chabrand et Caillat*) Place du Tivoli, **SISTERON.**
Bureau ouvert tous les jours.

Suites de Bronchites

Les bronchites récidivent chaque année aux mêmes époques et finissent par prendre la forme chronique et catarrhale. On tousse, on crache sans cesse et la congestion des voix respiratoire produit l'essoufflement et l'oppression. Il faut, dans ce cas, employer la Poudre Louis Legras ; la toux, l'expectoration exagérée, l'oppression céderont rapidement à l'emploi de ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

Emission d'Obligations

Types 1921 — 6 0/0 et 3 0/0

La Compagnie émet actuellement au choix des souscripteurs :

1° — Au prix de 440 francs des obligations 6 o/o remboursables à 500 fr. par tirages semestriels.

Echéances des coupons : 1e Mars et 1e septembre.

2e — Au prix de 275 fr. (coupon du 1er février 1923 détaché), des obligations 3 o/o remboursables a 500 frs. par tirages semestriels.

Echéances des coupons : 1e février et 1e août.

On souscrit :

Au Secrétariat de la Cie à Paris, 88, rue Saint-Lazare,

Au bureau des Titres, à Lyon, 11 bis, Place St-Paul,

Au bureau des Titres, à Marseille, 17, rue Grignan,

A Alger, 19, rue de la Liberté.

Dans les gares du réseau Paris-Lyon-Méditerranée ouverts au Service des Titres.

Par correspondance adressée au Secrétariat de la Cie 89, rue St-Lazare, à Paris, 9e

---

CHAPELLERIE FRANÇAISE
N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

TUBERCULEUX GUÉRIS par le traitement à base d'*ELIXIR DUPEYROUX*: *M. Gaston DECUQ, tailleur au Bon-Sauveur, à Alb. (Tarn)*, atteint depuis six mois d'une bronchite aiguë tuberculeuse au 2me degré avec crachements de sang, douleurs aiguës à l'omoplate droite, fatigue à la marche et au réveil, essoufflement, soulagé en trois mois, guéri en onze mois (14 mars 1921) et définitivement comme en fait foi l'attestation du 28 décembre 1924; *Mme Amelie PICHET, 11, rue Montbrun, Paris (14e arr.)*, atteinte depuis deux ans de tuberculose pulmonaire avec crachements de sang, amaigrissement, douleurs thoraciques, fièvre légère, guérie en 18 mois (en août 1910) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 17 décembre 1921; *Mme BAZIRE, à Tuvr tot, par Gonneville-la-Mallet (Seine-Inférieure)*, atteinte depuis cinq mois de tuberculose pulmonaire avec très forte fièvre, sueurs nocturnes très abondantes, quintes de toux douloureuses, amaigrissement de 15 kilogs, épuisement interdisant tout travail, améliorée en trois semaines, guérie en quatre mois, a repris ses forces, son embonpoint, peut travailler, comme en fait foi l'attest. du 26 déc. 1921; *M. Désiré CHAUVIN, à Dorignies, près Douai (Nord)*, atteint depuis cinq ans de tuberculose pulmonaire à la suite de 40 années de travail dans la mine, avec vomissements de sang, impossibilité de rester au lit, les étouffements l'obligeant à dormir dans un fauteuil, enflure des jambes, abondants crachats verts et jaunes, amélioré en trois mois, guéri en onze mois (novembre 1912) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 7 janv. 1922; *Mme Germaine ROBERT, 23, rue Boleldieu, à Pantin (Seine)*, atteinte depuis un an de congestion pulmonaire tuberculeuse avec forte fièvre continue, crachements de sang, exténuation des forces, améliorée en trois mois, guérie en dix mois (décembre 1915) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 7 janvier 1922; *Mme PONTET, 14, rue Linois, Paris (15e arr.)*, atteinte depuis 14 mois de lésions tuberculeuses pulmonaires constatées à la radiographie à l'hôpital Boucicaut, avec affaiblissement, crachats sanglants, points de côtés, amaigrissement, un peu de fièvre, améliorée dès le début du traitement, guérie en 6 mois (juil. 1919) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 11 janvier 1922. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie, gratis et franco, sur demande, sa Méthode Nouvelle de *Traitement des Tuberculoses* avec un questionnaire pour *Consultations Gratuites* par correspondance. Il expédie, à domicile, par poste, un grand flacon d'Elixir DUPEYROUX contre 11 francs, en mandat-carte. Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours, non fériés, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — **Gros et Détail** — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Dépot de chapeaux Panama, Equateur et Péruvien - Blanchisssage de Panama

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Meuuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Faubourg La Baume

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

V. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Faites Réparer

Vos AUTOMOBILES - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

Garage Moderne

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

ECHANGE — VENTE

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 HP
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

Location de camion à la journée -:- Prix réduit

OCCASION :

STOCK de Voiturettes, Voitures, Camionnettes
Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 -- La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Bœuf.

UN PRÊTRE envoie gratuitement méthode pour guérir ulcères variqueux, plaies des jambes, eczémas, toutes maladies de la peau et du cuir chevelu, maladies nerveuses : épilepsie, neurasthénie, maladies de l'estomac, des poumons, rhumatismes, troubles du retour d'âge, hémorroïdes, constipation, diabète, albumine. — Ecrire à M. l'abbé Lauret, curé d'Ervauville (Loiret). Timbre pr réponse.

Le plus moderne des journaux

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré
en couleurs
EXCELSIOR-DIMANCHE
20 24 Pages — *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* — 30 Cent.
SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Prix des Abonnements pour les Départements : Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.

Tous les abonnés inscrits avant le 30 Avril recevront gracieusement EXCELSIOR-DIMANCHE pendant toute la durée de leur abonnement.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Passard.; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille chez Mme Mioonier, kiosque 12,s allées de Meilhan.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Émission de Bons du Trésor

6 %

à trois, six ou dix ans

REMBOURSABLES A 500 fr. le 8 Décembre 1925.
A 515 fr. le 8 Décembre 1928.
OU A 540 fr. le 8 Décembre 1932.
au gré du porteur

Prix d'Émission : 495 francs

Ces Bons sont exempts d'Impôt

La souscription est ouverte du 5 Mars au 7 Avril, le Ministre des Finances s'étant réservé la faculté de la clore avant cette date.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES AUX GUICHETS SUIVANTS :

Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore); Trésoreries Générales; Recettes des Finances; Perceptions; Recettes de l'Enregistrement; Recettes des Douanes et des Contributions Indirectes; Bureaux de Postes; Banque de France; Recette Municipale de la Ville de Paris; Banques; Etablissements de Crédit; Agents de Change et Notaires.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON